

20 Port-Gentil

Front social/Grève des agents de l'Onep
La prime de la discorde

Les affiches placardées sur la barrière renseignent sur les revendications des grévistes et témoignent du malaise qui prévaut au siège de l'Onep.



Les manifestants au piquet de grève devant le siège du plus grand syndicat pétrolier.

Vianney MADZOU
Port-Gentil/Gabon

Le non-paiement de la prime de résultat pour le compte de l'année 2016 est la principale cause de la grève des agents permanents du siège de l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep), depuis le 3 février dernier.

LA prime de résultat constitue le premier préalable dans le préavis de grève des agents permanents du siège de l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep), déposé sur la table de l'employeur, le 26 janvier 2017. Ceux-ci demandent un retour à l'esprit de la décision du congrès de 2011 leur octroyant cet avantage. « L'ancien secrétaire général adjoint de l'Onep avait proposé aux congressistes

trois éléments motivant l'augmentation du taux des cotisations de 5 000 à 7 500 francs. Parmi ces éléments, figurait la fidélisation des employés permanents. Parce qu'on a observé qu'à l'Onep, après un certain temps, les employés démissionnaient quand ils trouvaient mieux ailleurs. Et l'Onep n'était pas en mesure de les retenir. Dans les 2 500 frs d'augmentation, les salariés avaient 500 francs», déclare la représentante des agents, faisant l'historique de ladite prime.

A en croire les salariés, les conditions mises en place par le bureau national pour reverser cette prime trahissent l'esprit de la décision du congrès. « Au sortir du congrès, le bureau national a décidé de payer cette prime uniquement au cas où on dépasserait le seuil de 2 000 cotisants. Nous demandons donc que l'on revienne à l'esprit du congrès qui voudrait que

cette prime soit versée aux agents, quel que soit le nombre de cotisants», ajoute le porte-parole des grévistes.

L'employeur, de son côté, dit toute sa surprise de voir les salariés remettre en cause un système qui fonctionne depuis 2012. « C'est le même bureau qui a proposé cette prime au congrès qui l'a encadrée au sortir de là, en fixant le seuil de 2 000 cotisants. Les membres de ce bureau ont payé cette prime en tenant compte de ce critère. Depuis notre arrivée, nous appliquons le même critère et avons versé cette prime aux agents pendant quatre années. En 2016, le seuil de 2 000 n'étant pas atteint, il va sans dire que les agents n'ont pas droit à cette prime de résultat», se défend le secrétaire national en charge des finances dans l'actuel bureau national de l'Onep.

Sylvain Igondjo justifie les difficultés financières ren-

contrées aujourd'hui par la crise qui sévit dans le secteur pétrolier. « Plusieurs adhérents ont perdu leur emploi et ne sont plus en mesure de cotiser. Sur plus de 5 000 adhérents que compte le syndicat, il y a à peine un millier qui arrive aujourd'hui à tenir cet engagement. Et la priorité pour le syndicat demeure le fonctionnement, qui prend en compte le versement régulier des salaires. La prime de résultat n'est qu'un bonus, il en est ainsi dans toutes les sociétés. Elle ne peut être systématique, comme voudraient l'exiger nos collaborateurs», explique M. Igondjo.

PREMIER PRÉALABLE. Lors des discussions du 2 février dernier à la direction provinciale du Travail, les deux parties n'ont pu accorder leurs violons. « Malgré la conjoncture difficile, nous avons pris sur nous de verser à chaque agent une somme forfaitaire en guise de prime. Le

directeur provincial a même revu à la hausse ce montant, mais les salariés rejettent cette proposition», indique Sylvain Igondjo.

« Le bureau national ne nous a jamais dit que les difficultés financières du syndicat l'empêchaient de s'acquitter de cette prime. Nous l'aurions compris. Mais nous avons simplement constaté que notre employeur a mis en place un scénario à la Machiavel, pour nous dire que nous n'avons droit à rien. Le congrès est l'instance suprême du syndicat, il a décidé d'octroyer aux agents 500 francs sur chaque cotisation après l'avoir revue à la hausse, il n'y a donc pas de raison que le bureau national vienne instituer un plafond. On nous a fait avaler cela pendant plusieurs années, mais aujourd'hui, nous demandons une application rigoureuse de la décision du congrès», rétorque la porte-parole des huit salariés.

Et de rappeler, par ailleurs, que dans le préavis déposé sur la table de l'employeur, figurent également des points de droit qui datent du préavis de 2014. « Ces points n'ont jamais fait l'objet de résolution. C'est pourquoi, ils reviennent dans le préavis du 26 janvier 2017», explique-t-elle.

Ces points concernent, notamment, la prise en charge des formations, l'amélioration de l'outil de travail et la régularisation des situations individuelles.

Les discussions ayant échoué sur le premier préalable, relatif au paiement de la prime de résultat, les agents permanents de l'Onep ont donc décidé d'entrer en grève, le 3 février. Le directeur provincial du Travail, M. Nziengui Nziengui, qui ne ménage aucun effort pour trouver une issue à ce différend, a de nouveau convoqué les parties autour d'une table, ce lundi 6 février.

Journée citoyenne à La Poste S.A.
Au tour de Port-Gentil

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

Depuis plusieurs années, La Poste S.A organise dans ses différents sites d'exploitation, y compris dans l'hinterland, la Journée citoyenne, afin de permettre à ses collaborateurs de s'approprier l'initiative du président de la République visant la protection de l'environnement, mais aussi de faire mieux connaissance.

UNE dame, balai-brosse sur les genoux, transportée dans une brouette par son collègue. Elle n'est ni malade, ni blessée. C'est juste l'expression de la bonne humeur et de l'ambiance qui ont prévalu, samedi dernier, entre les trente agents du groupe La Poste S.A à Port-Gentil, à l'occasion de la Journée citoyenne, commémorée tous les premiers samedis du mois. Après l'Estuaire et



Les agents en pleine opération de nettoyage.



Les Postiers posent après la journée de travail.

l'Ogooué-Ivindo, l'Ogooué-Maritime a été retenue cette fois pour abriter une Journée que les dirigeants de La Poste entendent organiser sur tous leurs sites, à travers le pays. Samedi, Michael Adande, président directeur-général (P-DG) du Groupe, a donc dépêché à la capitale économique, Alexandrine Ndiaye, conseiller chargée des Moyens généraux, Benjamin Ntougou Mezui, attaché de presse, pour conduire, avec M. Onanga



Ni malade, ni blessée, mais simplement de la bonne humeur entre les différents services de La Poste S.A.

Azenge, receveur, les différentes activités liées à l'événement.

D'après Alexandrine Ndiaye, la Journée, instituée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a pour objectif principal, le respect de l'intérêt public, mais surtout de contribuer à la lutte contre l'insalubrité dans les villes et villages du Gabon. Cette opportunité permet également, a-t-elle soutenu, à chaque citoyen de mettre en pratique, dans son envi-

ronnement immédiat, la notion de salubrité, afin de rendre la ville plus propre. Pour Mme Ndiaye, la protection de l'environnement commence dans sa propre maison car, selon elle, la santé et la sécurité de la famille en dépendent. Elle estime que cette pratique doit se ramifier dans les lieux de travail. En ce qui concerne La Poste S.A, il s'agit d'amener le personnel à se l'approprier, et créer l'harmonie entre les différentes unités, tel que cela a été vécu samedi.

« La Journée citoyenne doit être une culture à La Poste S.A », a insisté Alexandrine Ndiaye, qui s'est félicitée de l'ensemble des activités menées et qui ont consisté au nettoyage des cours, au curage des caniveaux, à l'élagage des arbres. Lambaréné, Oyem, Franceville et d'autres villes sont les prochaines étapes de cette activité.